

"Mal de dos ? Le bon traitement, c'est le mouvement" :
la campagne de l'Assurance Maladie lancée il y a 2 ans poursuit son travail de
déconstruction des idées reçues et fait évoluer les comportements des Français
vis-à-vis du mal de dos

Lancé en novembre 2017 dans le but de lutter contre les fausses croyances relatives au mal de dos et de développer de nouveaux comportements, le programme de sensibilisation porté par l'Assurance Maladie avec ses partenaires¹ porte ses fruits. Les opinions et habitudes des Français évoluent dans le bon sens. Ils sont de plus en plus convaincus de l'importance de ne pas arrêter leurs activités quotidiennes et professionnelles en cas de mal de dos (respectivement 52 % et 71 %², soit une évolution de +8 points et +7 points en 4 mois³). Ils sont aussi plus nombreux à estimer que le retour rapide au travail aide à mieux prévenir de nouveaux maux du dos et à guérir plus vite (respectivement 59 % et 57 %, +7 points)... Des résultats très encourageants qui justifient qu'à partir du 21 septembre prochain l'Assurance Maladie diffuse à nouveau sa campagne grand public pour une durée de 3 semaines.

En 2017, l'Assurance Maladie lançait un vaste programme de sensibilisation¹ pour prévenir le mal de dos et recommander un nouveau comportement permettant d'éviter le passage à la chronicité. Sa signature "*Mal de dos ? Le bon traitement, c'est le mouvement*" invitait les Français à reprendre ou démarrer dès que possible une activité physique adaptée en cas de mal de dos. Depuis novembre 2017, le programme s'est déployé en plusieurs vagues de campagne successives invitant les personnes souffrant du dos à ne pas arrêter leurs activités quotidiennes, de loisir ou professionnelles : parce que « *pour que le mal de dos s'arrête, mieux vaut ne pas s'arrêter* ».

Depuis 2017, le baromètre mené par l'institut BVA pour l'Assurance Maladie mesure régulièrement les évolutions des connaissances et des comportements des Français, des médecins généralistes et des employeurs face au mal du siècle. Les résultats de la dernière vague de l'enquête réalisée par Internet du 14 juin au 1er juillet 2019 auprès d'un échantillon national représentatif de 2000 Français âgés de 18 ans et plus sont particulièrement encourageants.

Les Français davantage favorables à pratiquer une activité physique ou professionnelle pour lutter contre le mal de dos

Face au mal au dos, les Français poursuivent-ils leurs activités quotidiennes et professionnelles ou s'arrêtent-ils ? Les résultats du baromètre BVA révèlent que les Français sont de plus en plus convaincus de

¹ Ce programme conçu en direction des professionnels de santé aussi bien que du grand public a été élaboré en partenariat avec un groupe d'experts composés de représentants de Collège de la médecine générale, de la Société française de rhumatologie, de la Société française de médecine du travail et un représentant du Collège de la masso-kinésithérapie.

² BVA pour l'Assurance Maladie : « Connaissances et attitudes vis-à-vis de la lombalgie ». Enquête réalisée par Internet du 14 juin au 1er juillet 2019 auprès d'un échantillon national représentatif de 2 000 Français âgés de 18 ans et plus, d'un sur-échantillon de 271 actifs issus de secteurs sinistrogènes et d'un sur-échantillon de 116 employeurs :

- soit au total, 470 actifs issus de secteurs sinistrogènes (échantillon principal et sur-échantillon) ;
- soit au total, 208 employeurs (échantillon principal et sur-échantillon).

³ BVA pour l'Assurance Maladie : « Omnibus Lombalgie 2019 ». Enquête réalisée par Internet du 18 février au 11 mars 2019 auprès d'un échantillon national représentatif de 2 000 Français âgés de 18 ans et plus.

l'importance de ne pas arrêter leurs activités quotidiennes et professionnelles en cas de mal de dos (respectivement 52 % et 71 %, soit une évolution de +8 points et +7 points en 4 mois). Dans les faits, seulement 25 % des Français déclarent s'arrêter de travailler en cas de mal de dos et ils ne sont plus que 39 % à stopper leurs activités quotidiennes (5 points de moins en 4 mois). Ils sont désormais 83 % à considérer que « lorsqu'on a mal au dos, il vaut mieux continuer sa vie normalement » (+6 points en 4 mois). Plus encore, le lien entre la poursuite des activités quotidiennes/professionnelles et le soulagement rapide des maux de dos est désormais bien installé : les répondants sont respectivement 74 % et 70 % à l'affirmer (+13 et +12 points en 4 mois). Ils sont même plus nombreux à estimer que le retour rapide au travail aide à mieux prévenir de nouveaux maux de dos, d'une part, et à guérir plus vite, d'autre part (respectivement 59% et 57%, +7 points dans les deux cas).

Consultation pour lombalgie : moins d'arrêts maladie en 1^{ère} intention et plus de conseils de la part des médecins généralistes

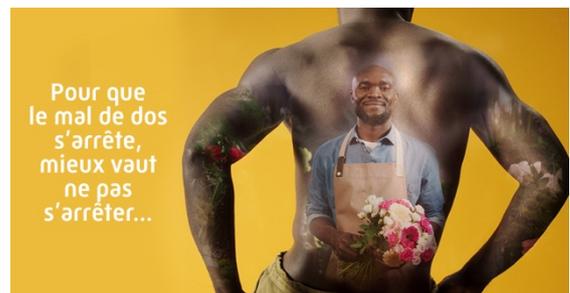
Si les patients attendent majoritairement un diagnostic précis (43 %) et la prescription de médicaments pour soulager la douleur (45 %) lors d'une consultation pour lombalgie, ils attendent aussi de l'information (36 %) et des conseils (25 %). Sur ce point, on note une évolution dans le comportement des médecins généralistes qui privilégient de plus en plus les conseils en 1^{ère} consultation et qui repoussent davantage la prescription d'arrêts de travail en 2^e consultation : depuis la première mesure du baromètre, la prescription d'arrêts de travail en première intention est passée de 65 % (2017) à 46 % (2018) puis 30 % (2019), soit un recul de 35 points.

Une campagne appréciée des employeurs qui saluent son effet incitatif

Un volet spécifique de la campagne a été décliné en novembre 2018 auprès des employeurs afin de les inciter à mettre en place des mesures de prévention pour lutter contre le mal de dos de leurs salariés. Ceci, à travers des annonces presse dans les médias professionnels, des bannières sur Internet, des chroniques radio ainsi qu'un kit de communication à la main des employeurs. Les résultats sont également au rendez-vous puisque 67 % des employeurs ayant au moins 1 salarié estiment que cette campagne encourage à la mise en place d'actions de prévention. Enfin, 92 % d'entre eux saluent le fait que l'Assurance Maladie – Risques professionnels ait lancé cette campagne de prévention à leur destination.

Le dispositif de campagne du 21 septembre au 12 octobre 2019

- Diffusion du spot TV "Pour que le mal de dos s'arrête, mieux vaut ne pas s'arrêter." sur les principales chaînes historiques et la TNT
- Affichage dynamique en gares dans toute la France
- Dispositif digital global : bannières, habillages, contenus sponsorisés, diffusion des spots TV 12s sur les réseaux sociaux et grandes plateformes de streaming et VOD
- **Nouveauté pour cette nouvelle édition de la campagne** : 3 spots radios reprenant des scènes de la vie quotidienne seront diffusés sur les principales stations nationales.



Pour consulter le dossier complet sur la lombalgie : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/lombalgie-aigue>

Pour retrouver la page Facebook dédiée à la lombalgie : <https://www.facebook.com/maldedos.lebonmouvement/>

Etablissement public national à caractère administratif, sous la double tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé (chargé de la Sécurité sociale) et du ministère de l'Action et des Comptes publics, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) gère, au niveau national, les branches Maladie et Accidents du travail / Maladies professionnelles du régime général de Sécurité sociale. Avec plus de 2 200 salariés, elle constitue la tête de pont opérationnelle du régime d'assurance maladie obligatoire en France. Elle pilote, coordonne, conseille et appuie l'action des organismes locaux qui composent son réseau (CPAM, DRSM, Ugecam, Carsat, CGSS...). Elle mène les négociations avec les professionnels de santé au sein de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam). Elle concourt ainsi, par les actions de gestion du risque ou les services en santé qu'elle met en œuvre, à l'efficacité du système de soins et au respect de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Elle participe également à la déclinaison des politiques publiques en matière de prévention et informe chaque année ses assurés pour les aider à devenir acteurs de leur santé.

Pour suivre toutes les informations de l'Assurance Maladie, rendez-vous sur :
https://twitter.com/ameli_actu

CONTACTS PRESSE :

Emmanuelle Klein – emmanuelle.klein@lauma-communication.com – 01 73 03 05 22

Laurent Mignon – laurent.mignon@lauma-communication.com – 01 73 03 05 21